

UNSS WATER-POLO - CALENDRIER 2005-2006



Epreuves	Dates	Lieux	Date limite des Championnats inter-académies	Date limite de remontée des propositions de qualification
Finales Water-Polo LYCEE	19 et 20 Mai 2006	Feurs Académie de Lyon	<i>13 Avril 2006</i>	<i>14 Avril 2006</i>
Finales Water-Polo COLLEGE	3 et 4 Juin 2006	Clermont-Ferrand	<i>11 Mai 2006</i>	<i>12 Mai 2006</i>
Jeux de l'UNSS	du 22 au 25 Juin 2006	Dijon	<i>Animation et Tournois</i>	

Les Finales inter-zones se dérouleront au cours du Championnat de France UNSS de Natation Lycées et du Championnat de France UNSS Collèges

En collaboration avec l'**AFAWP** - **A**ssociation **F**rançaise des **A**rbitres de **W**ater-**P**olo *Ensemble pour Promouvoir l'Arbitrage*

UNSS : <http://www.unss.org>

FFN : <http://www.ffnatation.fr>

AFAWP : <http://www.afawp.org>

Le Water-Polo à l'UNSS...

Au programme en 2006

1- JEUX DE L'UNSS

2- CHAMPIONNAT PAR EQUIPES (Etablissements, « Excellence »)

1- Jeux de l'UNSS

1.1 Les Equipes

Elles doivent être constituées de **6 joueurs + 1 jeune officiel** qui peut être joueur et fait partie du même établissement.

1.2 Les catégories d'âges concernées

La compétition est ouverte aux équipes des collèges composées exclusivement de benjamin(e)s.

1.3 La mixité

Elle est obligatoire (au moins 2 élèves du même sexe).

1.4 Les rencontres

En fonction du niveau de jeu des équipes participantes, soit un tournoi, soit des parcours et des animations seront proposés.

1.5 Le règlement

Le règlement appliqué sera l'ancien règlement adapté UNSS (réception à 2 mains, en particulier) utilisé lors des précédents Jeux. Il est spécifique à cette compétition afin de permettre la continuité du jeu.

2- Championnats par Equipes

Comme en 2005, il est prévu, en Collèges et en Lycées, l'organisation d'un :

- **CHAMPIONNAT PAR EQUIPES D'ETABLISSEMENTS**
- **CHAMPIONNAT PAR EQUIPES « EXCELLENCE »**

Le Championnat par équipes « Excellence » est ouvert aux équipes des sections sportives scolaires ou aux équipes intégrant plus d'un joueur inscrit sur les listes du Ministère des Sports Espoirs Jeunes et Elite de l'année en cours.

2.1 Les Equipes

Elles doivent être constituées de **6 à 8 joueurs dont 1 jeune officiel** qui peut être joueur et fait partie du même établissement.

2.2 Les catégories d'âges concernées

- en collèges - minimes et cadets(tes) - pas de sur classement autorisé de benjamins en minimes
- limitation du nombre de cadets(tes) première année (nés en 1990) à 2 par équipe
- pas de cadets(tes) nés(es) en 1989.
- en lycées - cadets(tes) et juniors/seniors - pas de sur classement de minimes en Cadets(tes)
- limitation du nombre de seniors à 1 par équipe.

2.3 La mixité

• Elle est obligatoire dans les épreuves du Championnat par équipes d'Etablissements.
« Chaque équipe devra comporter au moins 3 filles (ou 3 garçons) pour que la mixité soit effective. »

- Elle est interdite dans les épreuves du Championnat par équipes « Excellence ».

2.4 Les rencontres

L'équipe ne pourra matcher qu'à la condition qu'il y ait dans l'eau au moins 5 joueurs (+ 1 gardien de but) dont au moins 2 filles.

Les durées 2 x 5 minutes en phases préliminaires et en brassage lors des Championnats de France.
Seules les finales seront jouées en temps décompté (chronomètre arrêté en cas de but).

Le (la) jeune arbitre pourra être joueur (se) y compris lors de la finale nationale (tout sera mis en œuvre pour aménager les rotations d'arbitres pour le lui permettre).

Toutefois, il (elle) ne pourra arbitrer une rencontre concernant son propre établissement.

2.5 Les modalités de qualification

1) Equipes d'établissement :

- Les 2 équipes championnes de l'inter-académies **Zone Nord** et les 2 équipes championnes de l'inter-académies **Zone Sud** seront retenues
- + 2 équipes maximum *des DOM-TOM* (s'il y a des candidatures).

2) Equipes « Excellence » :

- 3 équipes relevant du niveau « Excellence », seront retenues en Filles et/ou en Garçons en Collège et en Lycée pour l'ensemble du territoire (*si la densité de participation le nécessite*).

2.6 Formules de rencontres :

- en équipes d'établissement : poule de brassage et matches de classement
- en équipes « Excellence » : tournoi triangulaire.

2.7 Titres :

- 1 titre de Champion de France par équipes d'établissement en Lycée et en Collège.
- 1 titre de Champion de France par équipes « Excellence » en Collège et en Lycée.

2.8 Le règlement :

Il a été actualisé et mis en téléchargement sur le site Intranet de l'UNSS (rubrique Outils d'accompagnement NATATION – WATER POLO) et sur le site de l'AFAWP.

RAPPEL : Il est possible pour un établissement de participer aux qualifications régionales en water-polo et en natation et de se qualifier pour les phases nationales dans les 2 activités. Le programme du Championnat de France est aménagé de façon à ce que l'établissement puisse participer aux 2 épreuves.